



**HAL**  
open science

## Hypogées, minières et "atelier de taille" des marais de Saint-Gond et du sud-est du plateau de Brie (Marne)

Rémi Martineau, Jean-Jacques Charpy, Anthony Dumontet, Jehanne Affolter, Guillaume Pierre, Alain Devos

► **To cite this version:**

Rémi Martineau, Jean-Jacques Charpy, Anthony Dumontet, Jehanne Affolter, Guillaume Pierre, et al.. Hypogées, minières et "atelier de taille" des marais de Saint-Gond et du sud-est du plateau de Brie (Marne). Bulletin de la Société archéologique champenoise, 2014. hal-03277183

**HAL Id: hal-03277183**

**<https://hal.science/hal-03277183>**

Submitted on 2 Jul 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Hypogées, minières et "atelier de taille" des marais de Saint-Gond et du sud-est du plateau de Brie (Marne)

*Rémi Martineau\**, *Jean-Jacques Charpy\*\**, *Anthony Dumontet\*\*\**, *Jehanne Affolter\*\*\*\**,  
*Guillaume Pierre\*\*\*\*\** et *Alain Devos\*\*\*\*\**

---

## Résumé :

La région des marais de Saint-Gond comprend de très nombreux sites néolithiques dont plus de 120 hypogées, bien connus, mais aussi quatre allées couvertes et deux habitats du Néolithique récent, et de très nombreux "ateliers" de taille. Le plateau de Brie, situé immédiatement au nord des marais de Saint-Gond, a fait l'objet d'une reprise de la documentation ancienne concernant les nombreux ramassages de surface. La localisation des sites, les inventaires et la quantification des corpus de ces prospections permettent de proposer un nouvel état de la question sur ce secteur mal connu. Ces nombreux sites de surface sont également mis en perspective grâce aux nombreuses et importantes découvertes anciennes de la vallée du Petit Morin, mais aussi grâce à des fouilles plus récentes menées sur deux minières de silex, à Loisy-en-Brie et à Vert-Toulon.

## Mots clés :

Néolithique, Marne, plateau de Brie, marais de Saint-Gond, vallée du Petit Morin, silex, minière de silex, hypogée, atelier de taille

## Abstract :

The Saint-Gond marshes region contains substantial numbers of Neolithic sites, including over 120 hypogea, well known, as well as four gallery graves and two settlements dating to the late Neolithic, and numerous knapping "workshops". The Brie plateau, just north of the Saint-Gond marshes, has been subject in the past to a great deal of surface collection and this evidence is now being reviewed. Using information from site locations, inventories and counts of finds, a new assessment can be made of this poorly known area. The broader context of these numerous surface sites is also discussed, in the light not only of many early finds from the Petit Morin valley, but also of more recent excavations on two flint mines, at Loisy-en-Brie and Vert-Toulon.

## Keywords :

Neolithic, Marne, Brie plateau, Saint-Gond marshes, Petit Morin valley, flint, flint mine, hypogeum, knapping workshop

\* Rémi Martineau - CNRS, UMR 6298, ArTeHis Archéologie, Terre, Histoire, Société (Université de Bourgogne, CNRS, Culture, Inrap) - 6, bd Gabriel, 21000 Dijon - remi.martineau@u-bourgogne.fr

\*\* Jean-Jacques Charpy - Conservateur honoraire - 15, rue de l'Arquebuse - 51200 Epernay - jj.charpy@orange.fr

\*\*\* Anthony Dumontet - CNRS, UMR 6298, ArTeHis Archéologie, Terre, Histoire, Société (Université de Bourgogne, CNRS, Culture, Inrap) 6, bd Gabriel, 21000 Dijon

\*\*\*\*Jehanne Affolter - AR-GEO-LAB, Dîme 86, CH2000, Neufchâtel Suisse, Membre associé UMR 6298, ArTeHis Archéologie, Terre, Histoire, Société (Université de Bourgogne, CNRS, Culture, Inrap) - affolterjs@bluewin.ch

\*\*\*\*\* Guillaume Pierre - GEGENAA EA 3795 - Département de Géographie, Université de Reims Champagne-Ardenne - 57, rue Pierre Taittinger - 51096 Reims Cedex - guillaume.pierre@univ-reims.fr

\*\*\*\*\* Alain Devos - GEGENAA EA 3795 - Département de Géographie, Université de Reims Champagne-Ardenne - 57, rue Pierre Taittinger - 51096 Reims Cedex - alain.devos@univ-reims.fr

## Introduction

Entre 1872 et 1935, plus de 120 hypogées et quatre allées couvertes ont été fouillés dans la région des marais de Saint-Gond. On connaît aussi deux habitats du Néolithique récent, dont un fouillé dans les années 1920 à Morains-le-Petit (Val-des-Marais) « Le Pré à Vaches » (Martineau et al. 2014b) et un autre en 1971-1972 à Broussy-le-Grand « L'Ourlet » (CHERTIER 1971, 1972, 1974). Plusieurs découvertes anciennes de minières avaient été très peu décrites et étudiées à cause du peu d'intérêt porté jusque récemment à ce type de site. La très grande majorité de ces découvertes du XIX<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XX<sup>e</sup> nécessite d'être remise en perspective. Ces sites n'en constituent pas moins un exceptionnel patrimoine archéologique et une très importante source de documentation. La reprise de la documentation ancienne permet de reconstituer peu à peu les contextes et les ensembles de mobiliers de ces fouilles anciennes. De modestes travaux de terrain plus récents tentent également de remettre en perspective l'ensemble de cette documentation. C'est notamment en ce qui concerne la localisation des sites, la présence de minières de silex et l'organisation spatiale du territoire que ces travaux permettent de renouveler notre connaissance du Néolithique de cette région.

### 1. Problématique et objectifs

La mise en relation des sites localisés dans la plaine, parfois au bord des marais de Saint-Gond, sur la côte située au nord des marais et sur le plateau de Brie a pour objectif d'étudier un micro-territoire inscrit dans un cadre géographique qui présente une importante diversité. Par ailleurs, ce contexte constitue un modèle intéressant pour l'étude de l'occupation du territoire au cours de la Préhistoire. La présence de plusieurs secteurs miniers dans les marais de Saint-Gond (MARTINEAU *et al.* 2014a) présente à ce titre un très grand intérêt. Il s'agit en effet de savoir où sont circonscrits les sites d'atelier et d'habitat en relation avec ces exploitations minières. Cette problématique est en effet primordiale pour la compréhension de l'organisation économique et sociale, notamment du Néolithique récent, période si bien représentée dans cette région par des dizaines de sites (principalement funéraires) localisés dans la partie nord de la vallée du Petit

Morin (DE BAYE 1880 et 1888, BAILLOUD 1974, MAINGAUD 2004).

Depuis 150 ans, les recherches ont surtout porté sur la partie nord des marais de Saint-Gond qui concentre l'essentiel des hypogées du département. La richesse des découvertes de la partie nord de la vallée du Petit Morin a entraîné une focalisation des études sur cette zone, tandis que les communes voisines n'ont fait l'objet que de rares recherches. Par conséquent, l'occupation du plateau de Brie, situé immédiatement au nord des marais de Saint-Gond, n'est pas connue. Cette contribution a pour principal objectif de proposer un état des lieux des connaissances sur le Néolithique de la partie sud du plateau de Brie situé à proximité des très nombreux sites fouillés, et beaucoup mieux connus, des marais de Saint-Gond.

Il s'agit ici de montrer l'importance quantitative des sites néolithiques dans ce secteur, renforcée par la coexistence de sites de catégories fonctionnelles différentes les unes des autres. Leur complémentarité dans l'espace présente un intérêt particulier. Il s'agit en effet de tenter d'évaluer l'intensité de l'occupation néolithique à l'échelle micro-régionale. Cette évaluation devrait permettre de se faire une idée de l'ampleur de l'impact que de telles exploitations minières ont pu avoir à l'échelle régionale. Ouvrir le débat sur une focale micro-régionale devrait ainsi permettre de préciser l'ampleur et l'étendue du complexe minier.

Les inventaires issus des ramassages de surface ont été traités quantitativement pour 10 communes situées au nord des marais de Saint-Gond, sur le plateau de Brie. La présence de ces nombreux ateliers de taille et sites d'habitat montre que l'occupation du secteur ne se limite pas à la périphérie du marais, mais qu'elle concerne une région beaucoup plus large. La présence d'ateliers ou d'habitats situés à proximité d'un important secteur minier constitue une information importante pour la compréhension de l'organisation spatiale, économique et sociale de la région.

La question chronologique constitue bien entendu un paramètre essentiel, puisque seuls les sites appartenant à une même période peuvent avoir fonctionné ensemble, tout au moins dans une tranche chronologique correspondant à une période culturelle. Dans cette région, presque tous les sites datés appartiennent au Néolithique récent (3500-3000 avant notre ère), dont les

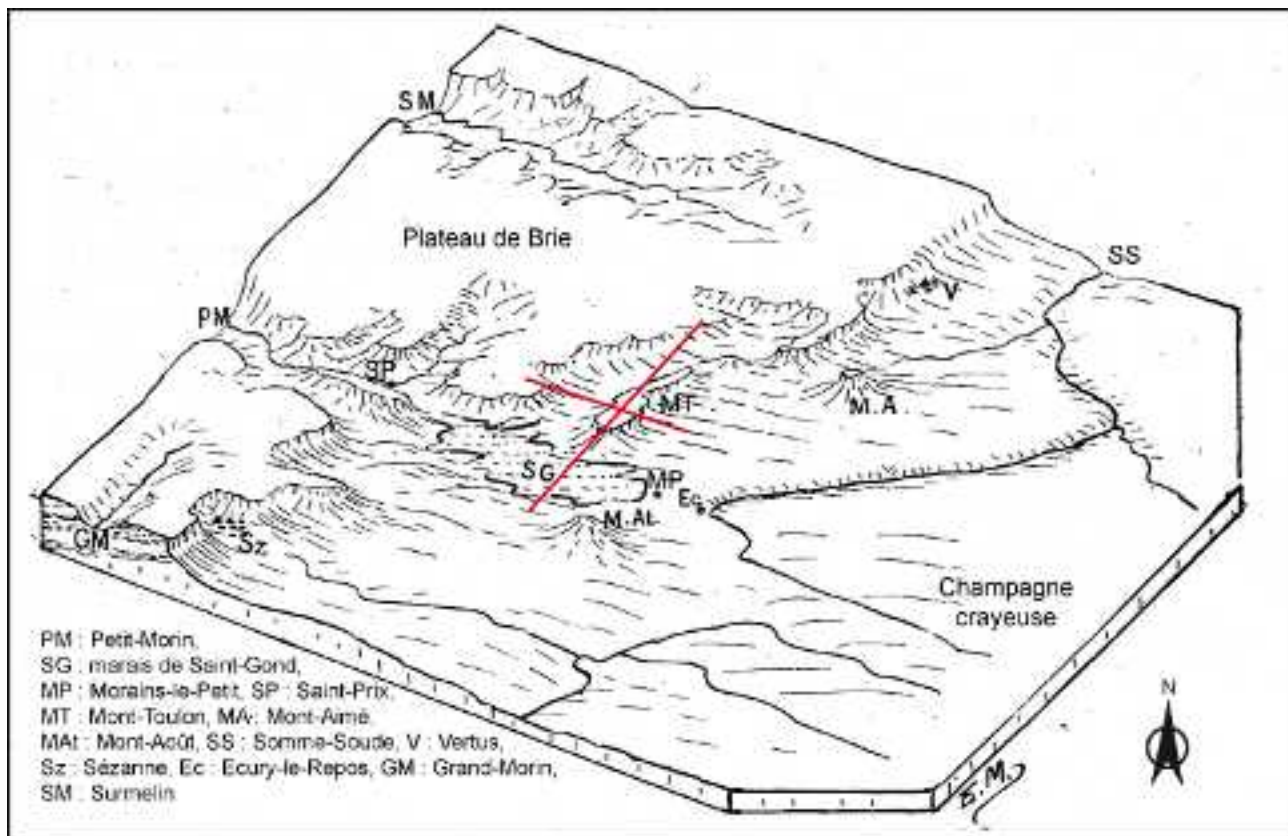


Fig. 1 : Bloc diagramme de la région des marais de Saint-Gond. Les deux coupes sont localisées par les traits rouges (d'après de MARTONNE 1947, modifié).

caractères principaux ont été récemment redéfinis (COTTIAUX et SALANOVA 2014). Une partie des exploitations minières pourrait également dater du Néolithique moyen. Dans l'attente de l'étude typotechnologique du mobilier lithique provenant des ramassages, on peut supposer qu'une partie au moins de celui-ci doit appartenir aussi au Néolithique récent. Il y a en effet toutes les chances pour qu'une partie de ces sites d'« ateliers » (et/ou d'habitats) corresponde au débitage du silex provenant des minières situées à proximité. Les sites « d'ateliers », correspondant aux épandages de silex mis en évidence lors des prospections pédestres, posent d'évidents problèmes d'interprétation fonctionnelle et chronologique. Ils nous permettent néanmoins de donner une idée des secteurs concernés par le débitage du silex. La densité de déchets de taille, notamment, permet de se faire une idée de la distance entre les sites d'exploitation et la matière première.

On peut supposer que la diversité des milieux offrant différentes ressources a aussi été exploitée par les populations néolithiques en fonction de leur potentiel. Ainsi, la zone du marais proprement dite offrait bien entendu des ressources animales et

végétales diversifiées, la plaine présente des terres cultivables, tandis que les coteaux crayeux du Campanien contiennent un abondant silex de très bonne qualité.

Afin de mettre en évidence la diversité géomorphologique de cette région, nous proposons d'évoquer le Néolithique du secteur le long de deux transects, nord-sud et est-ouest. Du nord vers le sud, les sites peuvent être regroupés en trois ensembles : les sites de surface du plateau de la Brie champenoise constituent le premier ensemble ; les minières de silex, les hypogées et les sites de surface situés sur la côte viticole représentent un deuxième ensemble ; tandis que les quelques habitats fouillés dans la plaine et les découvertes isolées dans les marais forment le troisième.

## 2. Contexte environnemental

Les marais de Saint-Gond (140 m) se situent dans un ancien corridor fluvial, en contre-bas de la *cuesta* d'Île-de-France (220 m), au contact entre la plaine de la Champagne crayeuse et le plateau de la Brie champenoise (fig. 1). Ces marais sont dominés par deux buttes témoins (la butte de Toulon, 240 m et le Mont-Août, 220 m) et une avant-butte (celle

de Charmont, 209 m). L'est du plateau de Brie est constitué par les terrains tertiaires de l'extrémité orientale des plateaux du centre du Bassin parisien, soit de bas en haut : les sables du Thanétien, les argiles du Sparnacien, les sables du Cuisien et les marnes et calcaires du Lutétien et du Ludien. Épaisse d'une cinquantaine de mètres, cette série repose en discordance sur la craie du Cénomani qui affleure dans la Champagne « sèche » (ou crayeuse). La partie champenoise du plateau de Brie, sur le revers de la *cuesta* d'Île-de-France, consiste en une surface d'érosion polygénique (dite « surface de Brie » ; DEWOLF et POMEROL, 1997) nappée d'argiles à meulière. Ces matériaux sont le produit d'une silicification tertiaire, puis d'une décarbonatation quaternaire. Ils affleurent également au sommet de la butte témoin de Toulon-la-Montagne et jalonnent la topographie initiale du secteur (fig. 2). L'incision du réseau hydrographique, au Quaternaire, est à l'origine de trois générations de forme en creux : 1) un glacis en pente douce, arrimé au pied de la corniche (vers 190 m) et résultant d'une première phase de creusement ; 2) une première entaille disséquant ce glacis et se raccordant à un niveau de terrasse situé vers 150 m (Vert-la-Gravelle), correspondant au niveau de la « grève alluviale 1 » (G1) de Tricart (1952) ; 3) une deuxième entaille, comblée par la « grève alluviale 2 » (G2), dernier témoignage du passage de la Somme qui drainait encore, au Saalien, les futurs Marais de Saint-Gond, lesquels ont depuis été progressivement comblés par de la tourbe (T). Ce comblement alluvial et tourbeux explique la très faible pente longitudinale (0,03 %) des marais, entre la « source » (Morains-le-Petit à

Val-des-Marais, 143 m) et l'exutoire situé 20 km plus loin (Saint-Prix, 138 m).

Actuellement en tête du Petit Morin, ces bas-fonds marécageux occupent donc un entonnoir de percée cataclinale jadis creusé par la paléo Somme-Petit Morin (fig. 1). La capture hydrographique de la Somme par la Soude (de Martonne, 1947 ; Tricart, 1952) a considérablement diminué la superficie du bassin versant du Petit Morin (220 km<sup>2</sup>) et donc l'énergie de ce cours d'eau dont la capacité d'incision est en outre contrariée par les conditions hydrogéologiques : l'aquifère de la craie est à surface libre en amont des marais de Saint-Gond (il ne devient captif sous les formations tertiaires qu'à l'aval de Saint-Prix). Dans ce contexte morphostructural, les marais sont presque exclusivement alimentés par la nappe de la craie (par recoupement du toit de la nappe) et secondairement par des apports latéraux issus des nappes perchées de la couverture tertiaire. Ces dernières déterminent, sur le front de la *cuesta*, une ligne de source vers 190 m qui alimente des ruisseaux indigents dont les eaux rejoignent par infiltration la nappe de la craie.

Le secteur se situe donc au contact entre deux « pays » aux ressources naturelles très contrastées : la Brie forestière aux sols humides et hydromorphes d'un côté et la Champagne crayeuse aux sols secs de l'autre. Cette situation garantit potentiellement des échanges entre des économies rurales différentes. Dans ce contexte géographique, les villages actuels sont préférentiellement localisés le long de la ligne de sources de l'aquifère cuisien qui jalonne le front de la *cuesta*, ou au contraire en bordure des marais, dans le fond de la dépression. Les deux situations combinent les avantages liés aux ressources en eaux

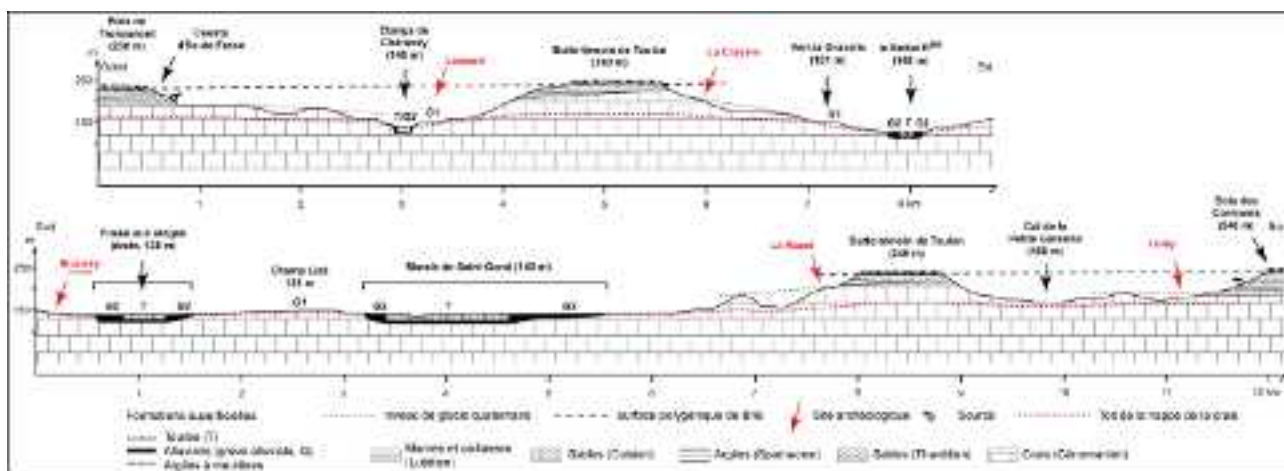


Fig. 2 : Coupes géologiques dans les marais de Saint-Gond et leur bordure.

et aux terroirs plats ou en pente douce. De la même manière, les sites archéologiques ne se répartissent pas de façon aléatoire : leur localisation est conditionnée par les ressources en silex (meulière de Brie et silicifications dans les calcaires de Champigny (Ludien) sur le plateau et son rebord ; silex de la craie dans la plaine ; HATRIVAL *et al.*, 1988), mais aussi par les contraintes qu'oppose l'altitude du toit de la nappe de la craie, soit 150 m NGF sous les versants et 140 m dans les fonds de vallée (fig. 2). Ainsi, les nécropoles à hypogées de Loisy-en-Brie « Les Gouttes d'Or », Vert-la-Gravelle « La Crayère » et Coizard « Le Razet » se situent sur la partie amont des glacis, vers 190 m, dans la zone non saturée de l'aquifère crayeux. Le site de Coizard « Lessard » se situe sur la terrasse à 151 m, altitude à laquelle les niveaux de silex exploitables devraient se trouver dans la zone non saturée de l'aquifère. Ce site est en outre « perché » entre deux vallons secs remplis de colluvions (donc moins favorables à l'exploitation souterraine). Le site de Broussy-le-Grand « L'Ourlet » se trouve en bordure méridionale des marais de Saint-Gond, mais sur le niveau de la « grève alluviale 1 », vers 150 m, donc en zone exondée, 10 m au-dessus des marais. L'organisation des sites archéologiques néolithiques répond donc étroitement aux conditions géomorphologiques et hydrogéologiques.

### 3. Historique et sources des données

Les données concernant le secteur des marais de Saint-Gond proviennent de l'abondante bibliographie qui existe sur cette région, mais aussi des très nombreuses archives (pour l'essentiel inédites) provenant des différents travaux de nos prédécesseurs. Dans le cadre d'un programme de recherche sur « Les occupations néolithiques des marais de Saint-Gond (Marne) », ces sources écrites ont été complétées par de nombreuses prospections pédestres qui ont permis de constituer un corpus lithique, de cartographier les sites et, autant que possible, de les caractériser et de les dater. Ces prospections ont également permis de localiser de nombreux sites fouillés anciennement et dont la trace avait été perdue. Parallèlement, des fouilles ont été menées à Coizard « Lessard », Loisy-en-Brie « 56 Grande Rue » et Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon) « La Crayère » afin d'apporter des éléments permettant de renouveler l'information existante sur le Néolithique de cette région. La

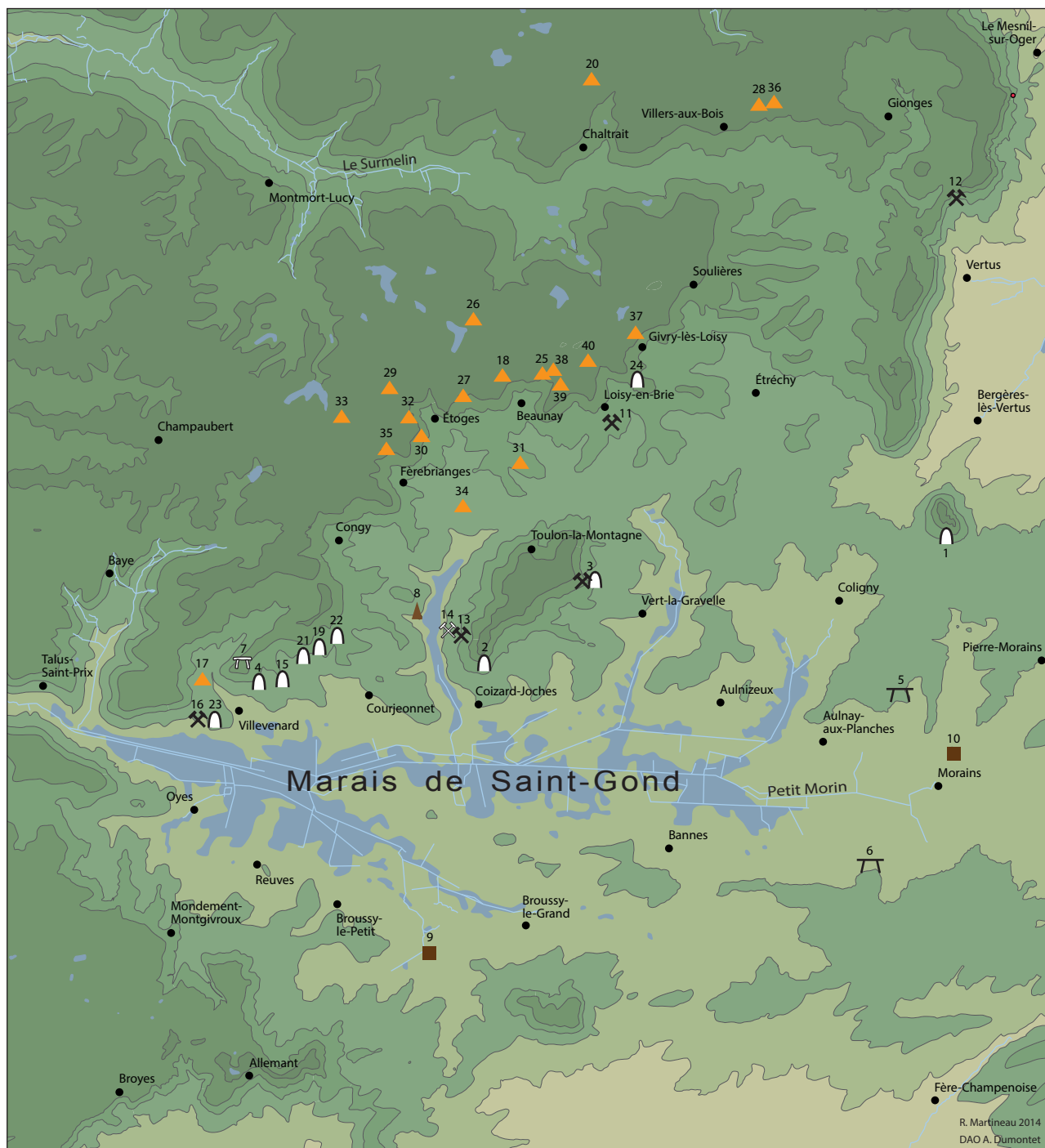
documentation ancienne et les principaux résultats de ces recherches récentes permettront de mettre en perspective les sites néolithiques de surface du plateau de Brie.

L'occupation néolithique du plateau est principalement documentée par la publication de Léon Jouron (JOURON 1899) qui présente 16 ateliers/stations occupant les cantons de Vertus, Avize et Montmort. L. Jouron a en fait recensé quarante ateliers ou stations sur le plateau de Brie entre Épernay, Montmirail et Sézanne. Dans sa monographie, l'auteur nous montre que l'idée d'observer cette région à une large échelle n'est pas nouvelle. « L'ambition de l'auteur [Léon Jouron] serait de relier ses travaux à ceux de M. le baron de Baye ; car, s'il y parvenait, les ateliers et les sépultures préhistoriques d'une grande partie de l'arrondissement d'Épernay seraient ainsi groupés entre eux et la carte de ces stations présenterait bien peu de lacunes. » (JOURON, 1899, p. 155).

À cela s'ajoutent les diverses sources manuscrites inédites ou incomplètement exploitées (manuscrits Schmit et Jouron) et surtout les collections d'objets conservées au Musée d'Épernay (DEBORD, DOUBLET, FAVRET, LEFÈVRE, MOTTANT), au Musée de Châlons-en-Champagne (BÉRARD, SCHMIT) et au MAN (collection de Baye, entrée en 1906).

Parmi les nombreux sites de ce plateau pour lesquels on possède des archives ou du mobilier archéologique, on a sélectionné pour cette contribution les communes les plus proches des marais de Saint-Gond. Cette documentation ancienne présente indifféremment les découvertes comme provenant de stations ou ateliers puisque telles étaient les interprétations à l'époque.

Sans tenir compte de l'inventaire de L. Jouron qui n'a pas été dépouillé, le corpus pris en compte ici concerne plus de 1000 pièces lithiques provenant de 23 sites répartis sur 10 communes du plateau de Brie (annexe). De nombreuses autres communes du plateau de Brie ont également livré du mobilier lithique taillé, mais l'abondance des données n'a pas permis de les traiter toutes dans cette contribution qui constitue la première étape d'un long travail de carte archéologique mis en œuvre sur ce secteur. Le traitement quantitatif réalisé vise surtout à donner une idée chiffrée du nombre de pièces ramassées. C'est en fait l'ensemble des ramassages qui permet de se faire une idée de l'importance des occupations dans tel ou tel secteur. Les types de pièces présentes



- 1 - Coligny « Le Mont-Aimé »
- 2 - Coizard « Le Razet »
- 3 - Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon) « La Crayère »
- 4 - Villevenard « Les Ronces »
- 5 - Aulnay-aux-Planches « La Plaque »
- 6 - Aulnay-aux-Planches « Au-dessus du Chemin des Bretons »
- 7 - Villevenard « Le Chenail »
- 8 - Congy « Pierre Frites »
- 9 - Broussy-le-Grand « L'Ourllet »
- 10 - Morains-le-Petit (Val-des-Marais) « Le Pré à Vaches »
- 11 - Loisy-en-Brie « 56 Grande Rue »
- 12 - Vertus « Granval »
- 13 - Coizard « La Haie-Jeanetton »
- 14 - Coizard « Lessard »
- 15 - Villevenard « Le Moulin Brûlé »
- 16 - Villevenard « La Crayère/Le Tuffet »
- 17 - Villevenard « Le Larry »
- 18 - Beaunay « Derrière l'Eglise »
- 19 - Courjeonnet « Les Vignes Jaunes »
- 20 - Chaltrait « Le Bois de la Queue d'Alondre »
- 21 - Courjeonnet « Les Houyottes/Le Trou Blériot »
- 22 - Villevenard « La Pierre Michelot »
- 23 - Villevenard « La Craière/Les Chaneux »
- 24 - Loisy-en-Brie « Les Gouttes d'Or »
- 25 - Beaunay « La Tuilerie »
- 26 - Étoges « Les Pâtis de Mareuil »
- 27 - Étoges « Les Prés de Rouvroly »
- 28 - Villers-aux-Bois « La Pièce de Commercy »
- 29 - Étoges « La Pièce des Usages/La Cerisierie »
- 30 - Étoges « Les Hautes Rochelles »
- 31 - Étoges « Les Grands Limons »
- 32 - Étoges « Le Tulpiier »
- 33 - Fèrebrianges « Les Pâtis »
- 34 - Fèrebrianges « Martrait »
- 35 - Fèrebrianges « La Fortelle »
- 36 - Gionges « Les Terres de Commercy »
- 37 - Givry-lès-Loisy « La Brie »
- 38 - Loisy-en-Brie « Bouzy »
- 39 - Loisy-en-Brie « Le Bois des Cormonts »
- 40 - Loisy-en-Brie « Les Essarts »

- Menhir
- Minière
- Minière ?
- Silex taillé
- Habitat
- Hypogée
- Allée couverte
- Sépulture mégalithique

250 m  
 225  
 200  
 175  
 150  
 125  
 100

Cours d'eau  
 Zone marécageuse

Echelle 1/125.000<sup>e</sup>  
 0 2 4 km

Fig. 3 : Carte de localisation des sites mentionnés dans le texte et des principaux sites néolithiques de la région des marais de Saint-Gond (Marne).

dans les corpus apportent des informations sur les périodes d'occupation et parfois sur la fonction des sites. Malheureusement, l'absence de contrôle des conditions taphonomiques et de ramassage, et le tri systématique visant à ne conserver que les outils entraînent de trop nombreux biais pour que ces données soient exploitables statistiquement ou que les sites soient comparables entre eux. Comme nous le verrons en détail, les données mettent en évidence la présence de nombreux sites, parfois très riches, traduisant une intense occupation du plateau de Brie au cours du Néolithique.

#### 4. Les sites de la bordure sud-est du plateau de Brie

La carte des occupations néolithiques de la région des marais de Saint-Gond présente la localisation des sites de surface mentionnés dans cet article et indique la position des principaux sites fouillés (fig. 3). Pour chaque site prospecté sur le plateau, le nombre de pièces lithiques par type est précisé dans le tableau 1 (annexe). Les communes sont présentées d'ouest en est et du sud vers le nord.

Sur la commune de Fèrebrianges les prospections anciennes sont mal documentées. Toutefois E. Schmit mentionne (arch. dép. Marne F 93), à partir d'une note de Jouron, que de nombreuses pièces néolithiques ont été trouvées et il renvoie aux recherches du baron de Baye. Au Musée d'Épernay (collections Favret et Doublet) 29 pièces lithiques, dont deux tranchets et deux lames, proviennent de Fèrebrianges.

Le site de Fèrebrianges « Les Pâtis » est mentionné par E. Schmit dans son répertoire (SCHMIT 1929, p. 176). Les prospections de R. Doublet et J. Debord ont livré entre autres des haches, des nucléus et des lames. Au lieu-dit « Le Martrait » a été découvert un nucléus.

Le site de Fèrebrianges « La Fortelle » comprend un important corpus de 344 pièces lithiques, dont 11 haches polies, 87 grattoirs, 145 lames, 16 nucléus, trois retouchoirs, six percuteurs, cinq tranchets, deux pointes de flèches et un raclor à encoches. Ce mobilier atteste au moins deux occupations, du Néolithique moyen et final. La quantité de mobilier lithique ramassé montre la présence d'un site important qui pourrait déjà être en partie érodé.

Si l'on se réfère au manuscrit Schmit (sans date, arch. dép. Marne F 93), le territoire de la commune

d'Étoges est l'un des plus considérables ateliers et selon Jouron le lieu-dit « Les Pâtis de Mareuil » et les sablières sont particulièrement riches. Ce site a été prospecté par P.-M. Favret qui y a ramassé 31 pièces dont neuf lames, un tranchet et une pointe de flèche à pédoncule et ailerons.

Toujours selon Schmit, « Étoges a fourni d'admirables spécimens lapidaires à MM. de Mellet, de Baye et Jouron ». Ce dernier y a trouvé des haches en pierre d'importation (fibrolite et diorite). Les prospections de l'abbé Favret ont livré 137 pièces, dont quelques éléments caractéristiques, notamment quatre pointes de flèches du Néolithique final. Le fonds L. Bérard du Musée de Châlons-en-Champagne comprend également 171 pièces lithiques néolithiques provenant d'Étoges. E. Schmit (SCHMIT 1929, p. 174-175) indique que L. Jouron a collecté de nombreux silex à Étoges dans le secteur des grèvières. Ces anciennes carrières semblent avoir été localisées dans la partie sud de la commune, en limite avec Fèrebrianges.

Sur cette commune, les prospections de R. Doublet apportent des informations précises pour quatre sites. Étoges « La Pièce des Usages/La Ceriserie » a livré 43 pièces lithiques dont 5 tranchets et 3 lames. Dans une zone située entre Étoges et Beaunay, les prospections de R. Doublet ont également livré 23 pièces lithiques, dont un retouchoir et 16 armatures de flèche dont une seule à tranchant transversal. Du site d'Étoges « Le Tulipier » proviennent 13 outils, tandis que les sites d'Étoges « Les Hautes Rochelles » et d'Étoges « Les Grands Limons » n'en ont donné que quelques-uns.

Enfin, d'après E. Schmit (SCHMIT 1929, p. 175), une « grotte » préhistorique [il faut comprendre « un hypogée »] aurait été détruite à Étoges lors de la construction d'un four à chaux. Cette information n'a pas pu être vérifiée, mais cette interprétation semble peu vraisemblable.

La commune de Beaunay comprend trois sites, notamment prospectés par L. Jouron, puis par R. Doublet. Les notes de Schmit (sans date, Arch. dép. Marne F 90) concernant cette commune sont assez brèves. D'ailleurs la commune n'est pas évoquée dans son répertoire (SCHMIT 1929). « Beaunay est une station d'une assez grande étendue. La partie la plus riche est celle qui se trouve sur le plateau en arrière [comprendre au nord] du village vers Loisy-en-Brie. La partie qui touche Étoges est moins



riche quoique utile à explorer » (Schmit sans date). L'archéologue châlonnais ajoute que cet atelier de Beaunay lui a fourni 30 pièces néolithiques. Les prospections effectuées par Robert Doublet, enregistrées avec sérieux, suivent les traces de L. Jouron.

Le site de Beaunay « Derrière l'Église » (Beaunay II de Doublet) comprend 133 pièces lithiques. Le mobilier évoque le Néolithique moyen et final, notamment avec les deux racloirs à encoches, dont l'un des deux a été publié (VILLES 1983, fig. 34/3). Le site de Beaunay « La Tuilerie » (Beaunay III) comprend 23 pièces néolithiques, tandis que le site de Beaunay « Les Prés de Rouvroy » a livré 21 silex taillés dont une armature à tranchant transversal qui laisse supposer une attribution au Néolithique moyen ou récent.

En 2012, à Loisy-en-Brie « 56 Grande Rue », une opération de sauvetage ponctuel a permis de mettre au jour six fosses d'extraction de silex creusées dans la craie (MARTINEAU *et al.* 2012). Les comblements de ces fosses ont livré du mobilier lithique dont une grande partie est constituée de blocs testés et de déchets de dégrossissage des rognons. En coupe,

ces fosses peu profondes prennent des formes cylindriques inférieures à un mètre de profondeur (fig. 4), ou bien s'apparentent à de petites cuvettes de moins de 30 cm de profondeur.

Ces quelques structures témoignent de l'existence d'une exploitation minière beaucoup plus étendue, dont une faible partie a été détruite par la construction de pavillons. Les photographies aériennes du secteur attestent la présence de nombreuses anomalies qui pourraient correspondre à des structures d'exploitation du silex. Le site de Loisy-en-Brie permet de mettre en évidence que l'occupation dense de la partie nord des marais de Saint-Gond et l'exploitation intensive du silex constituent des phénomènes qui se prolongent en direction du plateau de la Brie. La focalisation des recherches et le caractère exceptionnel des découvertes, notamment funéraires, réalisées sur les communes de Villevenard, Courjeonnet, Coizard et Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon) semblent avoir un peu masqué l'ampleur géographique du phénomène d'exploitation et d'occupation de la région. La fouille de l'hypogée de Loisy-en-Brie « Les Gouttes d'Or » (CHERTIER *et al.* 1994), situé seulement à 800 m du secteur minier récemment



Fig. 4 : Fosse d'extraction du silex creusée dans la craie. Minière de silex de Loisy-en-Brie « 56 Grande Rue » (Marne).

mis en évidence à l'entrée du village, n'avait semble-t-il pas permis non plus d'envisager ainsi la question.

La commune de Loisy-en-Brie semble avoir été peu prospectée. Les archives Schmit (sans date, archives dép. Marne F 95) livrent les informations suivantes : « l'atelier se trouve comme celui de Givry [Givry-lès-Loisy] sur le prolongement de la montagne de Vertus vers Étoges. Comme Givry, il s'étend en arrière du village. ». La collection Jouron ne contient que trois pièces lithiques, dont une pointe de flèche.

Les prospections de R. Doublet ont été effectuées sur trois lieux-dits. Le site de Loisy-en-Brie « Les Essarts » est le plus riche des trois. Il comprend 80 pièces lithiques dont deux tranchets, quatre pointes de flèche, une armature à tranchant transversal et un retouchoir. Loisy-en-Brie « Le Bois des Cormonts » a livré huit pièces lithiques, dont 2 lames et une pointe de flèche. Le site de Loisy-en-Brie « Bouzy » en a livré 16, dont cinq lames.

Des prospections non systématiques ont été menées en 2012 sur trois parcelles de la commune de Loisy-en-Brie. Elles ont mis en évidence des éclats, deux fragments de lames et deux nucléus à Loisy-en-Brie « Le Village 1 », « Les Colignards » et « Les Vaulis ».

C'est E. Schmit qui apporte les premières mentions de découvertes à Givry-lès-Loisy. « Atelier signalé par Jouron à l'ouest de Soulières.../...recouvert aujourd'hui de bois » (SCHMIT sans date, arch. dép. Marne F 94, SCHMIT 1929, p. 183). Cette localisation approximative laisse supposer une proximité avec la limite communale. Or on trouve en limite communale avec Soulières, les lieux-dits « Le Bois de la Tuilerie » et « Les Terres de la Tuilerie », toponymes qui semblent assez favorables puisque Jouron semble avoir privilégié ces lieux pour ses prospections. Les prospections de R. Doublet localisent avec plus de précision un autre site à « La Brie » qui a livré 14 outils dont 2 tranchets, 4 lames et 1 retouchoir.

Le manuscrit Schmit (sans date, arch. dép. Marne F 98) est l'unique source disponible pour la commune de Soulières. L'auteur y reprend des informations communiquées par L. Jouron : « un riche atelier préhistorique d'une grande

étendue qui a fourni de très belles pièces » et plus loin d'ajouter : « il a fourni de nombreux outils campigniens surtout des pics, outils propres à affouiller le sol. On y a cependant découvert aucun abri souterrain, ni aucune tranchée ou galerie et ni grotte où la recherche du silex avait lieu ». Dans son répertoire E. Schmit (SCHMIT 1929, p. 265) note que les ramassages n'ont livré que des pièces néolithiques, ce qui n'est pas le cas des autres sites. Pour cette commune, les collections du Musée d'Épernay conservent encore quatre pics issus de la collection Jouron et 11 pièces lithiques provenant de la collection Doublet (dont un tranchet). Malheureusement, aucune de ces pièces n'est enregistrée avec précision et les objets de la collection Lefèvre ne sont plus identifiés. Pour conclure avec cette commune, on doit ajouter ce passage de Schmit : « M. Cousinet, instituteur à Vraux, m'a donné une superbe lame qui pourrait être d'époque campignienne et qu'il a recueillie sur le territoire de Soulières ». Cette pièce lithique n'a semble-t-il pas pu être identifiée par J-P. Ravaux lors de son récolement des collections du Musée de Châlons-en-Champagne.

Pour la commune de Chaltrait, le manuscrit Schmit (sans date, arch. dép. Marne F 91) est plus précis que la notice du répertoire (Schmit 1929, p. 148). On le cite : « trois emplacements de travail dont un reconnu anciennement, [...] peu riche sur les trois emplacements ». Une planche de dessins montre une petite hache polie, un éclat et une pièce foliacée. P-M. Favret a également ramassé 12 silex taillés sur cette commune. Trois sites ont été prospectés par L. Jouron, mais leur localisation reste imprécise. Le premier est situé « entre deux bois le long de la route de Soulières ».

Un deuxième site est localisé « entre Chaltrait et l'abbaye de la Charmoye », aujourd'hui château. Les informations extraites d'une lettre du comte de Mellet adressée à Auguste Nicaise (NICAISE 1876, p. 22) sont insuffisantes pour localiser le site.

Enfin, « Le Bois de la Queue d'Alondre » est situé près de l'étang de la Queue d'Alondre, au nord du village. Les prospections de E. Beck, ancien instituteur à Villers-aux-Bois, ont confirmé la présence de ce site qui reste néanmoins à localiser précisément. Sur un lieu-dit inconnu de la commune de Chaltrait, des prospections de l'abbé Favret ont livré 11 pièces lithiques dont trois ébauches de haches et trois haches polies.

Les ramassages de surface effectués par R. Doublet à Villers-aux-Bois « La Pièce de Commercy », au sud-ouest de la ferme, ont livré 30 pièces, dont huit tranchets. Le site le plus important de cette commune est celui de la Ferme de Commercy. Il est principalement attesté par la publication de L. Jouron (JOURON 1899, atelier n° 14 de sa carte et p. 151-156, SCHMIT 1929, p. 287). Le site s'étend sur les lieux-dits « La Pièce de Commercy » et « Les Arrachis », mais aussi sur Gionges « Les Terres de Commercy ». Les prospections de surface du XIX<sup>e</sup> siècle ont concerné les champs autour de la ferme. D'après Jouron, le site semble constituer un ensemble qui « occupe l'étroit plateau qui s'étend devant Villers-aux-Bois en passant devant la ferme de Commercy et le hameau de Fulaine-Saint-Quentin pour venir aboutir à deux cents mètres des pentes du château Saint-Fergeux », à Gionges. Outre la présence d'au moins 19 pièces, L. Jouron cite une pièce remarquable de la collection Mottant : « une très belle lame large et longue d'un travail parfait » (JOURON 1899, p. 151) et ajoute que la collection de E. Beck, l'instituteur du village, témoigne de la richesse du site.

Le manuscrit Schmit (sans date, arch. dép. Marne F 100) constitue la seconde source disponible. Il livre quelques précisions : « des tranchets, des haches, des herminettes polies et non polies, des grattoirs, des lames, des flèches ». Il mentionne également que Jouron, lors d'une communication inédite de 1900 à la SACSAM (Schmit, sans date, arch. dép. Marne F 63), puis dans une publication ultérieure (JOURON 1903, SCHMIT 1929), a trouvé « dans un espace libre entre deux ateliers, une hache emmanchée, isolée de tout squelette et de toute sépulture.../...à 90 cm de profondeur » et de noter que « c'est le treizième exemple dans notre région de hache emmanchée ainsi enfouies ».

La commune de Gionges comprend au moins 13 sites répertoriés qui ne peuvent être pris en compte dans cette contribution. Mais par cohérence avec le site de « La Ferme de Commercy » à Villers-aux-Bois, il apparaît indispensable d'évoquer les prospections de R. Doublet sur « Les Terres de Commercy », situé sur la commune de Gionges, en limite communale avec Villers-aux-Bois. L. Jouron considère d'ailleurs que le site appartient à la même station (cf. Jouron planche 1, site n° 14). Les prospections Doublet comprennent 42 pièces lithiques dont des éléments probablement attribuables au Néolithique moyen (tranchets) et

au Néolithique final (un racloir à encoches).

Cet inventaire non exhaustif des sites de la partie champenoise du plateau de la Brie montre qu'il existe un très grand potentiel pour le Néolithique dans tout ce secteur. Plusieurs des ramassages les plus anciens ne comportent pas de localisations suffisamment précises. Les prospections des années 1950-60 menées principalement par R. Doublet apportent des données nombreuses et beaucoup mieux localisées. Néanmoins, ces secteurs n'ont jamais été prospectés de façon systématique, ce qui apporterait sans doute des informations intéressantes sur l'occupation du territoire. Ces données pourraient être mises en relation avec l'exploitation minière du silex attestée à Loisy-en-Brie. La mise en évidence d'autres exploitations minières restant par ailleurs à explorer sur les autres communes de ce secteur nord.

L'examen attentif des archives et des collections permet de poser les premières bases pour initier de nouvelles recherches de terrain. On note que tous les collecteurs se sont attachés à ramasser des pièces typologiques, délaissant le plus souvent les rejets d'industrie. Quatre sites semblent prendre plus d'importance que les autres par la richesse des découvertes lithiques : Beaunay « Derrière l'Eglise », Étoges « Les Pâtis de Mareuil », Fèrebrianges « Les Pâtis » et « Les Fortelles » puis Gionges/Villers-aux-Bois « La Ferme de Commercy ».

Le Néolithique moyen est attesté à Fèrebrianges « La Fortelle », Beaunay « Derrière l'Eglise », Étoges « La Pièce des Usages/La Ceriserie », Givry-lès-Loisy « La Brie », Villers-aux-Bois « La Pièce de Commercy/Les Arrachis » et Gionges « Les Terres de Commercy ». De rares armatures à tranchant transversal, attribuables au Néolithique moyen ou récent, ont été découvertes à Beaunay « Les Prés de Rouvroy » et Loisy-en-Brie « Les Essarts ». Des retouchoirs du Néolithique récent sont signalés à Loisy-en-Brie « Les Essarts » et Givry-lès-Loisy « La Brie ». Le Néolithique final est attesté à Beaunay « Derrière l'Eglise », Gionges « Les Terres de Commercy », Villers-aux-Bois « La Pièce de Commercy », Fèrebrianges « La Fortelle » et Étoges « Les Pâtis de Mareuil ».

Les éléments révélés par ces prospections peuvent être mis en perspective grâce aux nombreuses et exceptionnelles découvertes effectuées quelques kilomètres plus au sud, dans la partie septentrionale des marais de Saint-Gond.



Fig. 5 : Chambre funéraire de l'hypogée 23 de la nécropole de Coizard « Le Razet » (Marne). Deux haches en bas-relief ont été sculptées de part et d'autre de l'entrée.

## 5. Le nord des marais de Saint-Gond

Au nord des marais de Saint-Gond, non loin de la Côte d'Île-de-France, la Montagne de Toulon constitue un relief marqué qui culmine à 240 mètres d'altitude. Les pentes sud et est de cette butte présentent des sites majeurs pour la connaissance du Néolithique de cette région. La partie nord des marais de Saint-Gond concentre l'essentiel des sites néolithiques découverts depuis 140 ans dans cette région. Entre 1872 et 1876, J. de Baye mit au jour une centaine d'hypogées, répartis dans 11 nécropoles, dont deux se situent sur les pentes de la butte du Toulon. Sur la pente méridionale, la nécropole de Coizard « Le Razet » est devenue célèbre par la présence de sculptures de haches et de figures anthropomorphes en bas-relief, mais aussi par la présence de 37 hypogées (DE BAYE 1880 et 1888, BAILLOUD 1974) (fig. 5). Cette importante nécropole se situe non loin d'une importante minière de silex, « La Haie-Jeanneton » à Coizard, fouillée par J. de Baye en 1872, mais dont on ne connaît presque rien mises à part les descriptions manuscrites de l'époque, récemment publiées (MARTINEAU *et al.* 2014a). Des

photos aériennes concernant plusieurs parcelles comportant chacune des centaines d'anomalies laissent penser que cette minière pourrait s'étendre sur des dizaines d'hectares, comprenant également le lieu-dit « Lessard » (fig. 6). À la condition de démontrer que cette minière est contemporaine de la nécropole, cet ensemble pourrait constituer un important complexe minier du Néolithique récent. Un autre complexe minier se situe du côté oriental de la Montagne de Toulon, sur la commune de Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon). Des hypogées y furent fouillées par J. de Baye en 1873-74, à la suite de découvertes fortuites. Deux secteurs miniers furent également mis au jour lors de ces fouilles (DE BAYE 1880 et 1888). Mais l'absence de plans et de localisation précise avait fait peu à peu oublier que le site était conservé. L'association des hypogées et des minières à l'intérieur d'un même complexe n'avait jamais été démontrée dans les marais de Saint-Gond, jusqu'à la reprise des fouilles, en 2013, sur le site de « La Crayère » à Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon).

Les recherches, menées depuis la redécouverte du site en juin 2012, ont permis de remettre au jour trois hypogées dont les chambres funéraires



*Fig. 6 : Le secteur de Coizard « Lessard » (Marne) présente des centaines d'anomalies, principalement circulaires, de quatre à cinq mètres de diamètre, qui pourraient correspondre à des puits d'extraction du silex.*

avaient bien entendu été fouillées par les ouvriers de J. de Baye. Cependant, les aménagements qui précèdent les chambres n'avaient pas été fouillés et sont très bien conservés. Les monuments réunissent une chambre funéraire et un couloir, situation déjà connue par de nombreuses fouilles. Ils comprennent aussi une large plateforme creusée et construite, située en avant du couloir, et comblée par une couche archéologique. Des murs ont été creusés dans la craie franche et surélevés à l'aide de blocs de craie. Ainsi les hypogées ne sont plus uniquement des chambres funéraires aménagées dans la craie, auxquelles on accède par un couloir. Ce sont de véritables monuments creusés et construits, de véritables architectures funéraires. Ces monuments sont regroupés et organisés dans une nécropole.

Vers l'ouest, la nécropole de Vert-la-Gravelle « La Crayère » s'interrompt brutalement pour laisser la place à une minière de silex. Deux puits de mine en forme de cloche correspondent aux fouilles menées par J. de Baye. Ils communiquent entre eux, mais aussi avec une longue tranchée qui correspond à une exploitation en front de taille. Le remplissage archéologique de cette dernière structure était intact et contenait, outre des pics en bois de cerf, une armature à tranchant transversal qui semble montrer qu'au moins une partie du comblement

daterait du Néolithique récent. Ces données laissent la possibilité que le fonctionnement des hypogées et celui de la minière pourraient être contemporains.

Le site de « La Crayère » réunit donc une minière de silex et une nécropole d'hypogées. Le site comporte deux secteurs distincts mais séparés seulement d'1 m 50 (fig. 7). Toutes les structures sont alignées selon une même diagonale, en fonction du banc de silex exploité, y compris les hypogées. Il n'y a aucun recoupement entre les structures. L'organisation spatiale du site est telle qu'il paraît peu vraisemblable que la minière ait fonctionné de façon totalement indépendante des hypogées.

L'association de ces deux catégories de sites apparaît pour le moins inattendue, non seulement par le type d'activité conduite dans chacun d'eux, mais aussi par le fait que le phénomène des hypogées de la Marne est longtemps resté difficile à mettre en perspective culturelle. S'il manque toujours les habitats et la céramique pour permettre d'avancer sur ces questions, l'association minière-hypogée permet d'ores et déjà de commencer à mieux comprendre le fonctionnement territorial des sociétés du Néolithique récent dans les marais de Saint-Gond.

Ces résultats présentent une grande importance



Fig. 7 : Zone de contact entre la nécropole d'hypogées et la minière de silex de Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon) « La Crayère » (Marne). L'hypogée 4, à gauche, est séparé de seulement 1 m 50 du puits 2 (à droite).

pour l'étude territoriale de cette région. Ils permettent en effet de montrer l'intérêt de tenter des études micro-régionales afin de relier ces différentes catégories de sites, et d'intégrer les épandages de silex qui selon toute probabilité témoignent de la présence de lieux de taille du silex et/ou d'habitats. Chacun de ces sites doit être ici considéré comme pouvant apporter des éléments d'information contribuant à étayer un essai de compréhension de l'occupation du territoire dans son ensemble. Les sites repérés lors des prospections menées aussi bien dans les marais de Saint-Gond que sur le proche plateau de la Brie doivent être pris en considération dans cette perspective.

## 6. La zone marécageuse

Les marais proprement dits ont surtout livré des découvertes isolées et quelques indices de sites d'habitat, notamment situés dans la partie sud des communes de Courjeonnet et de Villevenard. Le site de Villevenard « Le Bas de Villiers » a notamment livré des vestiges protohistoriques et néolithiques d'un grand intérêt. Une partie du mobilier, notamment un merlin à fendre, laisse

penser qu'il pourrait s'agir d'un site d'habitat. La présence d'habitats palafittiques avait été notamment proposée par A. Roland à partir de ces découvertes. L'idée consistait à penser que les populations néolithiques inhumées à proximité avaient vécu en bordure du marais, dans des habitats sur pilotis. Cependant, les découvertes restent encore insuffisamment documentées pour permettre d'affirmer l'existence de tels habitats en milieu humide.

L'exploitation de l'importante biodiversité des marais a été évoquée à plusieurs reprises comme ayant pu jouer un rôle attractif pour les populations néolithiques. L'argument fait peu de doute, bien qu'on ne connaisse pas encore l'étendue réelle du marais à l'époque. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la mise en place d'un programme d'assèchement volontaire des zones humides pour la mise en culture de nouvelles terres agricoles, a entraîné une réduction importante de la zone marécageuse. La surface du marais semble avoir été considérablement réduite aussi dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En l'attente des résultats des programmes paléoenvironnementaux en cours,

l'extension, la relation et la proximité du marais avec les sites néolithiques restent des questions très mal connues.

## 7. Le sud des marais de Saint-Gond

Au sud de la zone de marais s'étend une vaste plaine céréalière qui présente une quantité considérable de sites protohistoriques. L'habitat de Broussy-le-Grand « L'Ourlet », fouillé par B. Chertier (1971, 1972, 1974) a livré plus de 120 000 vestiges néolithiques, principalement lithiques. L'étude céramologique a montré la présence d'une occupation Cerny bien attestée et de quelques éléments du Bisheim occidental (CHARNOT 2014). Le site a ensuite été occupé au Néolithique récent. L'étude lithique confirme ces attributions culturelles et montre que le débitage de matière première locale a été intensément pratiqué sur le site (DUPONT 2014).

Au sud du Petit Morin les hypogées semblent plus rares. Ils n'ont été observés qu'à Oyes « Au-Dessus du Moulin » et « Le Gros Chêne » (DE BAYE 1880 et 1888). La présence d'un hypogée à Villeneuve-Saint-Vistre « Montaubar » atteste que le phénomène s'étend jusqu'au sud de Sézanne (ROLAND ET HU 1933). Non loin de là se trouvent également la sépulture mégalithique sous dalle de Barbonne-Fayel « Les Mardelles » et le dolmen de Fontaine-Denis-Nuisy « La Pierre-Sainte-Geneviève ».

## Conclusion

Les prospections pédestres qui ont été menées sur le plateau de Brie, aussi bien que sur les communes bordant les marais de Saint-Gond, et ceci quelle que soit l'époque de ces prospections, correspondent à des ramassages non systématiques et sélectifs. Ces prospections apportent néanmoins des informations utiles à la connaissance de l'occupation du territoire, mais également des éléments indispensables pour orienter les recherches.

Les « ateliers » attestés par les épandages de silex, souvent présents en très grande quantité, se répartissent aussi dans le secteur des hypogées. Ils n'ont malheureusement pas pu être cartographiés pour cette contribution. L'inventaire des "ateliers" de la partie sud du plateau montre que le phénomène s'étend très largement au-delà du coteau nord

de la vallée du Petit Morin. La complémentarité de ces différents types de sites permet d'aborder l'organisation du territoire au Néolithique. Les minières sont toujours accompagnées d'ateliers de taille, qui dans ce secteur pourraient avoir fonctionné au moins en partie en corrélation avec les sépultures collectives en hypogées.

L'inventaire et la cartographie des sites de la partie sud du plateau de Brie et le rapide tour d'horizon des sites néolithiques de la région des marais de Saint-Gond permettent de mettre en évidence une occupation très large de toute la région. Si on reprend l'ensemble des données présentées, du sud au nord, il apparaît que l'habitat est principalement connu, pour le moment, dans la plaine, au sud des marais et peut-être dans, ou en bordure de la zone marécageuse elle-même. Broussy-le-Grand « L'Ourlet » est identifié comme un habitat mais, en l'absence de structures identifiées lors des fouilles, il reste difficile d'interpréter davantage la fonction du site, qui témoigne cependant d'une intense occupation domestique. Dans ce secteur les minières semblent pour le moment absentes, tandis que les hypogées y sont beaucoup plus rares que dans la partie nord de la zone concernée par cette étude.

La forte densité des hypogées, très souvent situés à proximité des minières, est principalement concentrée sur le coteau crayeux situé au nord des marais, entre Villevenard et Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon). Les sites sont essentiellement localisés autour des reliefs, notamment sur les pentes de la butte du Chenail et de la Montagne de Toulon, ou bien sur le coteau crayeux entre Villevenard et Coizard, actuellement occupé par le vignoble. Ces reliefs ont probablement facilité l'accès aux affleurements de silex.

Il est probable qu'au Néolithique la zone marécageuse devait représenter une très grande superficie et que les marais ont pu jouer un rôle de barrière naturelle davantage qu'un axe de communication. Les marais semblent également couper la région en deux, entre une partie sud qui paraît moins densément occupée, et où l'exploitation minière du silex n'a pas été mise en évidence, bien qu'elle soit probable, et une partie nord qui présente une occupation néolithique d'une densité exceptionnelle.

La mise en perspective des données anciennes par de récents travaux de terrain permet de mettre en évidence un ou plusieurs complexes miniers dans

la région des marais de Saint-Gond. Un peu plus au nord, un autre complexe existe aussi sans doute sur la commune de Loisy-en-Brie. Sur la Côte des Blancs, la présence d'une importante minière (MARTINEAU *et al.* 2014a) et de nombreux ateliers de taille laissent penser qu'un autre complexe minier y existait également. À partir de la situation que l'on vient d'exposer, il n'est plus possible d'opposer le plateau de Brie à la vallée du Petit Morin. Les occupations se répartissent au contraire dans toutes ces entités géographiques. Les sites du plateau semblent avoir eu un rôle complémentaire à ceux de la vallée et faisaient vraisemblablement partie intégrante de ces complexes miniers. Il n'est d'ailleurs pas impossible que le plateau ait joué un rôle dans la diffusion des produits vers le Bassin

parisien. La mise en évidence de ces exploitations de silex permettra de définir précisément les différents faciès lithologiques, ce qui permettra de cartographier la diffusion des produits.

L'inventaire et la cartographie systématique des sites néolithiques prospectés et mis au jour depuis 150 ans dans cette région permettront de mettre en évidence l'agencement fonctionnel du territoire et ouvrent de nouvelles perspectives d'étude sur l'organisation sociale et économique des sociétés néolithiques. Ils devraient également nous aider à mieux orienter les recherches pour mettre en évidence les habitats qui restent le grand point d'ombre pour la connaissance du Néolithique de ce secteur marnais.

---

## Bibliographie

**BAYE (DE) J., 1880**, *L'archéologie préhistorique*, Paris, Leroux, 411 p., 6 pl., 59 fig.

**BAYE (DE) J., 1888**, *L'archéologie préhistorique*, Paris, J.-B. Baillière.

**BAILLOUD G., 1974**, *Le Néolithique dans le Bassin parisien*, 2<sup>e</sup> supplément à Gallia Préhistoire, 1964, 2<sup>e</sup> édition, 431 p., 53 fig., 7 pl.

**CHARNOT M., 2014**, *La céramique néolithique du site de Broussy-le-Grand « L'Ourlet » (Marne). Approche typologique et technologique*, mémoire de master 1, Université de Bourgogne.

**CHERTIER B., 1971**, *Broussy-le-Grand (Marne) « L'Ourlet » (9b). Habitat néolithique*, rapport de fouilles, Service Régional de l'Archéologie, Ministère de la Culture.

**CHERTIER B., 1972**, *Broussy-le-Grand (Marne) « L'Ourlet » (9b). Habitat néolithique*, rapport de fouilles, Service Régional de l'Archéologie, Ministère de la Culture.

**CHERTIER B., 1974**, Informations archéologiques, *Gallia Préhistoire*, 17, fasc. 2, p. 518-521.

**CHERTIER B., BOUTTIER-NICOLARDOT C., NICOLARDOT J.-P., 1994**, L'hypogée néolithique de Loisy-en-Brie (Marne), lieu-dit

Les Gouttes-d'Or, *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne*, 18, p. 23-53.

**COTTIAUX R., SALANOVA L. (dir.), 2014**, *La fin du IV<sup>e</sup> millénaire dans le Bassin parisien. Le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 av. n.e.)*, (supplément *Revue Archéologique de l'Est*, 34 et *Revue Archéologique d'Île-de-France*, 1).

**DEWOLF Y., POMEROL C., 1997**, Surfaces d'érosion polygéniques dans les formations cénozoïques du Bassin parisien. *Bulletin de la Société Géologique de France*, 4, p. 473-482.

**DUPONT M., 2014**, *Caractérisation typo-technologique du mobilier lithique de Broussy-le-Grand « L'Ourlet » (Marne)*, mémoire de master 1, Université de Bourgogne.

**HATRIVAL J.-N., CHERTIER B., MORFAUX P., 1988**, *Carte géologique de la France à 1/50 000, feuille de Montmort et notice explicative*, éditions du BRGM, 38 p.

**JOURON L., 1899**, *Les ateliers préhistoriques de la Montagne d'Avize*, éd. P. Lamasse, Avize, 261 p., 11 pl.

**JOURON L., 1903**, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, séance du 18 décembre 1902, p. 851-854.



**MAINGAUD A., 2004**, *L'industrie en matières dures animales Seine-Oise-Marne en contexte domestique*, mémoire de DEA, Université de Paris I, 2 vol., 50 p.

**MARTINEAU R., DUMONTET A., CHARPY J.-J., LAPLAIGE C., BOSSUET G., AFFOLTER J., DUPONT M., JACCOTTEY L., THEVENOT J.-P., STOCK A., LAMBOT B., 2012**, *Les habitats néolithiques dans les marais de Saint-Gond. Prospection thématique. Sondages à Morains-le-Petit « Le Canal », « La Fosse à Gérard », « Les Vordes ». Fouilles de Loisy-en-Brie « 56 Grande Rue »*, Rapport d'opération archéologique, SRA Champagne-Ardenne.

**MARTINEAU R., CHARPY J.-J., DUMONTET A., AFFOLTER J., LAMBOT B., 2014A**, Les minières de silex néolithiques des marais de Saint-Gond (Marne), *Revue Archéologique de l'Est*, 63, p. 25-45.

**MARTINEAU R., LANGRY-FRANÇOIS F., CHARPY J.-J., RENARD C., MAINGAUD A., VILLES A., POLLONI A., MAGNE P., 2014B**, L'habitat Néolithique récent du « Pré à Vaches » à Morains-le-Petit (Val-des-Marais, Marne), in : COTTIAUX R., SALANOVA L. (dir.), *La fin du IV<sup>e</sup> millénaire dans le Bassin parisien. Le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 avant notre ère)*, *supplément 34 de la Revue Archéologique de l'Est et supplément 1 de la Revue Archéologique d'Île-de-France*, p. 189-309.

**MARTONNE (DE) E., 1947**, *Traité de géographie physique*. t. 2, Le relief du sol, Armand Colin, 560 p.

**NICAISE A., 1876**, *Quels sont les principaux points du département de la Marne où il a été reconnu des stations ou des ateliers des différentes époques de la pierre ?*, Congrès Archéologique de France, XLII<sup>e</sup> session, Châlons-sur-Marne, 1875, p. 20-26.

**ROLAND A., HU P., 1933**, Découverte d'une grotte néolithique à Villeneuve-Saint-Vistre, canton de Sézanne (Marne), *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 1933, p. 5-9.

**SCHMIT E., sans date**, *L'archéologie et l'anthropologie marnaise*, Archives départementales de la Marne, manuscrit F 58 à F 63.

**SCHMIT E., sans date**, *Notes de Préhistoire*. Archives départementales de la Marne, manuscrit F 90 à F 100.

**SCHMIT E., 1929**, Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an mille, *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 1926-1927 & 1927-1928, p. 99-301.

**TRICART J., 1952**, *La partie orientale du bassin de Paris. t. 2 : L'évolution morphologique au Quaternaire*, SEDES, 474 p.

**VILLES A., 1983**, Le site du Clos à Ecury-le-Repos et le Néolithique final en Champagne, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 2, t. 76, p. 3-74.

Givry-les-Loisy La Brie	Fèrebrianges commune	Fèrebrianges Les Pâtis	Fèrebrianges Martrait	Fèrebrianges La Fortelle	Beaunay Derrière l'Eglise	Beaunay La Tuilerie	Chaltrait commune	Etoges Les Prés de Rouvrois	Etoges Les Pâtis de Mareuil	Etoges La Pièce des Usages/ La Ceriserie
Doublet	Favret, Doublet	Favret, Debord	Doublet	Doublet	Doublet	Doublet	Favret	Doublet	Favret	Doublet
					1					
					1			1		
				17	1					
					1					
		3			2	2	3			
	1	7		17	9	2				1
1	17	1		87	55	11	3	8	X	23
		1		5	1					
	4	4		11	10	1	3	1		5
										1
4	2	X		144	12	2	2	9	X	3
				1						
				9	1					
1		14	1	16	3	1		2		
		1		1						
	2			6	13					
1	1			6	2	1				2
2				1	1					
				2						
				2	1					
									1	
1				13	4	3				
				1	2					
1				3	1					
2	2			5	11					5
					1					
13	29	31	1	347	133	23	11	21	1	40

Tableau des pièces lithiques collectées lors des prospections réalisées depuis XIX<sup>e</sup> siècle sur les communes de la partie sud de Brie.

